

FICHE BILAN

PROJETS AMORÇAGE 2023-2024

Annexe(s) à joindre :

- **Programme(s)** des manifestations scientifiques organisées dans le cadre du projet

MATRIARCHIVES

Enjeux scientifiques et éthiques de la constitution d'un matrimoine archivistique pour les femmes placées en institution de protection de la jeunesse (1945-1980).

1 – Bilan des actions réalisées

Description des principales actions menées (objectifs, acteurs impliqués...). Pour les manifestations scientifiques organisées, préciser le programme, les dates, le(s) lieu(x). (1 page max.)

- Réalisation du podcast

La création sonore « Mauvaises filles », d'Émérance Dubas consiste en la mise en récit de témoignages de femmes ayant été placées en institution de protection de la jeunesse entre 1945 et 1980. La production, principalement financée par l'IERDJ (Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice) se déroule sur 24 mois (septembre 2023-sept. 2025), avec pour livrables une série d'épisodes retraçant trois étapes de la vie de ces femmes : leur enfance en famille, leur séjour en institution, souvent au moment de l'adolescence, et l'âge adulte avec ses enjeux mémoriels et de transmission. Le projet MatriArchives a pu contribuer à la production de ce podcast, permettant à E. Dubas de collecter les témoignages à travers la France, en allant à la rencontre des femmes placées en institution lors de leur enfance, ouvrant la possibilité de réaliser certains enregistrements audios *in situ*, sur les lieux même de cet enfermement. Cette collecte est désormais aboutie et la phase de montage a débuté. La finalisation du podcast est prévue pour la fin de 2025. Les rushes de la création sonore vont constituer la base du fonds d'archives déposé au Centre des archives du féminisme (CAF) à Angers.

- Séminaire participatif

Après avoir collecté les témoignages, il est apparu important de réunir plusieurs femmes, survivantes des institutions disciplinaires dans lesquelles elles ont été placées, souvent de manière arbitraire, pendant leur adolescence, dans les années 1950 et 1960. Il s'agissait de constituer un groupe de travail pluriel, composé de personnes concernées, de chercheur-es et d'archivistes, réfléchissant ensemble aux modalités de conservation et de mise à disposition de leurs témoignages, réunis dans un fonds d'archives. Après une première phase de préparation entre les universitaires et la réalisatrice aux mois d'avril et de mai 2024 (2 réunions de concertation), le séminaire participatif avec trois femmes concernées a eu lieu à Angers les 1^{er} et 2 juillet 2024, dans les locaux du CAF à la Bibliothèque universitaire de Belle Beille. Deux journées ont été consacrées à l'accueil des personnes et à l'écoute de leurs problématiques, à l'explicitation par les chercheur-ses des enjeux de leur travail, à la consultation par ces

personnes de fonds des archives du féminisme (fonds du MLAC), puis à une discussion sur les modalités de constitution d'un fonds d'archives intégré au CAF.

- Création d'un fonds d'archives au Centre des archives du féminisme

Ce fonds est en cours de création au sein du Centre des archives du féminisme de la BU Angers, représenté par Damien Hamard lors du séminaire participatif. Il sera constitué d'une collection de fonds individuels, à commencer par le fonds Emérance Dubas, relatif au corpus documentaire collecté pour la création du podcast (rushes, mais aussi photographies des tournages, éventuellement notes, échanges de correspondance, journal personnel de la documentariste). Des personnes concernées ont montré leur intérêt pour verser également leurs archives. Des appels à collecte pourraient être envisagés dans le futur.

Autres résultats

Publications académiques, développements numériques, actions de formation organisées, supports de vulgarisation conçus, actions de médiation grand public organisées, nouveaux partenariats... (0,5 page max.)

Les journées ont fait l'objet d'une captation audio partielle, en accord avec les participant-es, non à des fins d'archivage mais pour constituer une ressource en vue de rédiger un article scientifique méthodologique.

2 – Bilan scientifique

(1 page max.)

Le projet MatriArchives a, à bien des égards, posé les jalons de principes novateurs en matière de recherche en lien avec des enjeux humains et mémoriels impliquant des violences institutionnelles et des traumatismes personnels.

Tout d'abord, entendre et faire participer à la réflexion des personnes premières concernées au stade de la construction d'un projet (et non à celui de sa restitution) avait été très peu expérimenté jusqu'alors. Leur apport à la discussion s'est révélé extrêmement riche, mettant en avant le travail émotionnel à l'œuvre dans l'acte d'archivage et dans l'enquête en sciences sociales.

Ensuite, mettre en discussion une série de principes méthodologiques et épistémologiques avec les personnes concernées, en dialogue avec les chercheur-es, a ouvert de nouvelles perspectives, soulignant l'intérêt des épistémologies « situées » ou dites « du point de vue », en interrogeant les effets de pouvoir produits par la démarche de recherche elle-même. Aussi, la démarche consistant à expliciter, justifier, produire de la recherche de manière collaborative avec les personnes concernées est apparue non seulement comme une nécessité éthique mais aussi comme le gage d'une meilleure scientificité.

Enfin, du point de vue archivistique, un certain nombre de principes ont été établis, permettant de garantir aux personnes que leurs archives, orales comme écrites ou iconographiques, soient conservées de manière pérenne tout en leur donnant un pouvoir de contrôle en matière de communicabilité. Au niveau de la collecte, ont été clarifiées les modalités de versement (accueil des personnes souvent en fragilité avec leur histoire, modalités juridiques garantissant leurs droits), la nature des documents versés (plurielle, recours à la numérisation des documents « de famille », possibilité de « fabriquer » des archives à travers des ateliers d'écriture ou de création...) et la temporalité de ces versements

(les fonds restants ouverts mais ne pouvant pas être repris). En ce qui concerne la consultation et les usages des archives, a été établi le principe que toute recherche à caractère scientifique donnant les garanties en termes d'éthique de la recherche devait recevoir une autorisation de consultation, mais que tout autre usage (journalistique, artistique, à des fins d'enquête publique) nécessitait une discussion préalable entre archivistes et personne déposante. Parallèlement à ces discussions sur la protection des données, les personnes concernées ont insisté sur la nécessité de faire connaître ces fonds par une politique de communication active en direction des chercheur·ses, des acteur·ices militant·es, des milieux artistiques, des pouvoirs publics, afin qu'un travail collectif de reconnaissance s'engage. La pertinence de la création de cette collection de fonds d'archives au sein des archives du féminisme (CAF) a été perçue comme légitime par l'ensemble des participant·es (y compris des femmes ne se définissant pas elles-mêmes comme féministes) ; l'idée de créer ici un « matrimoine archivistique » a reçu l'approbation de tous·tes.

3 – Perspectives

Quelles perspectives à l'issue du financement « Amorçage » ?

Nouveaux partenariats envisagés, dépôt de candidature(s) effectué(s) ou prévu(s) à des appels à projets de plus grande envergure à court ou moyen terme (le cas échéant, indiquer spécifiquement les AAP visés), publications à venir... (0,5 page max.)

Le groupe de travail ici constitué a manifesté son désir de pouvoir poursuivre le travail amorcé par ce projet. Ont été soulignées les difficultés de conduire un projet avec des personnes concernées considérées comme véritablement parties prenantes de la recherche dans le cadre des AAP scientifiques. On pourrait alors se tourner vers des dispositifs de recherche-action. La réflexion est en cours.

Sur le plan scientifique, un article est prévu pour la revue *Genèses. Sciences sociales & Histoire*, rubrique « Savoir-Faire » ; il sera soumis en 2025.

Projet MatriArchives – Séminaire participatif

Participant-es :

Niget, David, MCF Histoire, lab. TEMOS, UA

Étiemble, Angéline, MCF Sociologie, lab. ESO, LMU

Moysan, Magalie, MCF Archivistique, lab. TEMOS, UA

Dubas, Emérance, Réalisatrice, Cinéma et création sonore documentaire

Hamard, Damien, Docteur en archivistique, Directeur adjoint Archives et Recherche, Bibliothèques et archives de l'Université d'Angers, Représentant le Centre des archives du féminisme.

Et trois femmes « premières concernées » ayant été placées en institution dans les années 1950-60 pour deux d'entre elles et dont la mère a été placée pour une d'entre elles (dans le cadre de ce document, nous préservons leur anonymat).

Programme

1^{er} et 2 juillet 2024, BU Belle Beille (salle Conakry)

5 Rue André le Notre, 49000 Angers

JOUR 1

15h-18h

Accueil

Temps d'interconnaissance

- les chercheur-es, archivistes, créatrices: métier, rôle, méthodes, objectifs.
- les personnes concernées: de quelle place parler? pourquoi? pour qui?

Visite du CAF et atelier d'archives

19h30 repas

JOUR 2

9h-12h

Archiver l'expérience de l'enfermement

- partage sur les récits de vie livrés dans le cadre du tournage: comment archiver cette « matière »?
- la question des archives personnelles
- la possibilité de livrer un écrit personnel ou de créer toute autre forme d'archive

- la question de la confidentialité
- quels usages des archives?
- un matrimoine?

12-14h repas

14h-17h

Rédaction collective d'un guide de recommandations

- enjeux de collecte, « cession » de droits?
- enjeux d'archivage, la question de l'indexation...
- enjeux de conservation et actualisation des fonds
- enjeux d'accessibilité et usages des fonds
- un / des fonds ouvert(s)?
- quel nom pour le(s) fonds?

17h30 Clôture des échanges, temps convivial